

Catégorie 3: plus de 5000 heures

B. Il faut au moins deux équipes participantes pour former une catégorie.

C. Sera exclu(e) du CFLS, tout(e) élève qui:

a) a déjà gagné un premier prix au CFL2 d'Ottawa-Carleton

b) a 2 parents francophones

c) parle français quotidiennement à la maison

d) a fait des études dans un milieu, un pays ou une école francophone depuis la fin de la 6^e année pour une période de plus de 3 mois

D. Admissibilité douteuse :

a) En cas d'admissibilité douteuse lors de l'inscription au

Concours, les responsables de l'inscription auront le dernier mot.

b) En cas d'admissibilité douteuse au moment du concours, le candidat ou la candidate sera référé à un comité d'arbitrage.

c) En cas d'admissibilité douteuse au placement final, la présidence aura le dernier mot.

5. Détermination des gagnant(e)s et des prix

Individuellement: (les gagnants apprennent leur classement et reçoivent leur prix lors d'une soirée gala qui se tient à l'université hôte dans les 10 jours qui suivent la journée du Concours.)

a) Tout participant(e) au Concours peut obtenir un prix à titre individuel.

b) Le nombre de prix alloués par catégorie aux individus est déterminé annuellement au pro rata des participant(e)s dans chaque catégorie, soit 15% plus ou moins par catégorie pour un maximum total de 30 gagnants pour les 3 catégories.

c) En majorité, les prix sont constitués de somme d'argent, de livres et d'objets divers.

d) Le gagnant du premier prix dans chaque catégorie:

i) peut choisir entre une bourse d'entrée dans l'une ou l'autre des deux universités hôtes OU un chèque dont le montant (substantiel) est déterminé annuellement par la situation financière du CFLS, tout comme le reste des prix en argent.

ii) doit faire connaître son choix (l'argent ou bourse d'entrée) au plus tard 2 semaines après la date de la remise du prix.

iii) Si le/la gagnant(e) est un(e) élève de 11^{ième} année, la décision du prix pourra être différée jusqu'à l'année suivante

En équipe: le trophée est remis à l'équipe gagnante de chacune des catégories.

a) L'école de l'équipe gagnante a la responsabilité d'inscrire les noms de ses gagnant(e)s sur le trophée et de retourner ce dernier pour le gala suivant.

b) Prix spéciaux:

Prix Roger-Drouin

Prix OMLTA

Prix Juliette-Kealey

Traditionnellement: les prix qui ne sont pas en espèces nous sont offerts par les maisons d'éditions, les ambassades et les associations qui soutiennent le français langue seconde.